

Projet d'amélioration des bâtiments

« *Chaque maison est construite par quelqu'un, mais celui qui construit toutes choses, c'est Dieu* ». Hébr. 3v4



Le contexte général

Depuis plus de 60 ans, l'association **Vers les Cimes** a pour objectif de faire découvrir la Bible et la montagne lors de séjours d'enfants, de jeunes, d'adultes... Elle loue également ses locaux pour des WE d'Eglises, des clubs sportifs, des associations, des familles...

Le centre de vacances construit en 1963, s'est modernisé au fil du temps (agencement de la cuisine, transformation des dortoirs en chambres, rénovation de la grange, travaux d'accessibilité...) nécessitant régulièrement des travaux d'entretien, d'amélioration, de mise en conformité aux règles de sécurité, etc...

En 2021, le conseil d'administration a lancé un « projet d'amélioration énergétique des bâtiments » tout en poursuivant les travaux nécessaires au bon maintien d'état des locaux, afin de les faire vivre au mieux tout au long des saisons et des séjours proposés.

Les travaux réalisés à ce jour :

Le bâtiment principal regroupe au rez-de-chaussée toutes les fonctions nécessaires à un séjour : réfectoire, cuisine, plonge, réserve, lingerie, bureau. A l'étage sont installées 11 chambres avec 29 lits.



Travaux réalisés dans ce bâtiment principal depuis 2021 :

- Isolation des combles
- Remplacement des fenêtres.
- Evolution du moyen de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Peintures des chambres
- Changement de toute la literie (matelas avec sa protection, alèses)
- Peintures extérieures du bâtiment

Sous total : 65 000 €



Les bâtiments de couchage sont composés : l'un de 8 chambres pour 40 lits et l'autre de 10 chambres pour 50 lits. La partie de couchage d'un bâtiment permet de recevoir des personnes à mobilité réduite.

Travaux réalisés depuis 2021 :

- Isolation des combles
- Une partie de literie changée (matelas avec sa protection, alèses)
- Peintures extérieures sur ces deux bâtiments

Sous total : 9 000 €

Les objectifs du projet pour 2024

Nous souhaitons continuer les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments de couchage afin de diversifier nos activités et nos séjours, et répondre aux demandes d'utilisation de nos locaux en automne, au printemps, voire en hiver.

Cet élargissement de la période d'occupation des locaux tout au long de l'année permettrait à Vers les Cimes de mieux remplir ses objectifs et d'accéder à de nouvelles recettes, en répondant favorablement à ces demandes.

Nous souhaitons commencer ces travaux dès 2024.

Nous avons estimé les travaux suivants étalés sur plusieurs périodes :

- Remplacement des fenêtres, en priorité le bâtiment de couchage le plus grand, premier semestre 2024 **pour un montant de 14 780 €**
- Remplacement des fenêtres du 2ème bâtiment de couchage, probablement fin 2024 **pour un montant de 12 127 €**
- Poursuite du changement de la literie des chambrées (matelas avec sa protection, alèses) **pour un montant de 4 000 €**
- Réfection du réseau d'eau à effectuer 1^{er} semestre 2024 **pour un montant d'environ 6 000 €**
- Etude en cours pour l'installation d'un chauffage électrique, pour l'un des bâtiments (accès handicapés)–(A prévoir en 2025)

Pour information auprès de nos adhérents et de nos nombreux donateurs, nous avons réalisé en 2022-2023 d'autres travaux dont voici la liste, non exhaustive :

- Abattage d'arbres
- Réparation du chapiteau du « Castet »
- Changement de la ventilation du « Castet »
- Construction d'un cabanon pour ranger divers matériels : tondeuses, échelles, brouette....
- Remplacement du bardage des bâtiments
- Achat d'un four électrique
- Remplacement d'un véhicule
- Plantation de 5 arbres (érables, frêne, liquidambar...),
- Remplacement d'une machine à laver le linge (9 kg),



Comment soutenir notre projet ?

Nous vous remercions de nous soutenir pour la suite du projet en :

- priant pour sa bonne réalisation !
- donnant de votre temps lors des camps travaux qui vont être organisés : faites-vous connaître (secretariat@verslescimes.fr) pour être informé des dates.
- participant financièrement par un don ponctuel ou régulier

« Sans vous, nous ne pourrions pas envisager ces travaux »

Pour tout don, un reçu fiscal sera établi ; il vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale de 66% pour les particuliers (dans la limite de 20% des revenus imposables) :

- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « **Fondation du Protestantisme – Vers les cimes** » et adressés à l'association Vers les Cimes – 3 avenue Francis Jammes – 64300 ORTHEZ
- Pour les virements, accédez avec ce lien : <https://donner.fondationduprotestantisme.org/FPF>

Il faut bien choisir le projet VERS LES CIMES

OU :



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse email : secretariat@verslescimes.fr

Vos coordonnées :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ email : _____